

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **MERCREDI 14 DECEMBRE 2022** à 18 h 30
Mairie - Salle du Conseil

N° **DCA2022-12-14/10**

Présents : Pierrick DUCIMETIERE Président ;

Sylvie CHARNAUD – Virginie DANG VAN SUNG – Marie FISCHER – Saïda HADDOUR ;

Alain COSTA – Bénédicte ESPINASSE – Sandrine HUVENNE – Béatrice MONTANT – Etienne RIFFAULT –
Lucienne THABUIS.

Excusé avec procuration : Claude THABUIS (procuration à Saïda HADDOUR).

Excusés : Sandrine BUISSON – Marc LOCATELLI – Laurence POTIER-GABRION ;
Jean LACOMBE – Estelle MORAND.

Membres en exercice : dix-sept / Membres votants : douze

Objet : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES JARDINS FAMILIAUX D'OLIOT

Il est rappelé que le Centre Communal d'Action Sociale a aménagé sur une parcelle de terrain communal située au lieudit « La Côte d'Oliot » des lots à usage de jardins à cultiver, mis gratuitement à disposition de familles domiciliées sur la commune de La Roche-sur-Foron, habitant en appartement, sans jardin.

Pour une utilisation aussi satisfaisante que possible, une convention de mise à disposition, signée entre le CCAS et chaque famille utilisatrice, a été instaurée.

Une mise à jour de la convention initiale, adaptée aux conditions actuelles d'utilisation des jardins, est aujourd'hui présentée aux membres du Conseil d'Administration du CCAS.

Après avoir obtenu toutes explications utiles et en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition présentée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à la signer pour le CCAS.

Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 14 décembre 2022

Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-préfecture
de Bonneville le **20 DEC. 2022**
Publié le **20 DEC. 2022**
Notifié le **20 DEC. 2022**
Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

